

LA COMMISSION DU LAIT A MONTREAL.

On se souvient qu'à l'une des séances de décembre 1906 de la Société Médicale, de Montréal, le Dr A. Marien lut une communication des plus intéressantes sur l'état du lait à Montréal et que nous avons reproduite dans un de nos précédents numéros. A la même séance, sur proposition du Dr F. Monod, une commission fut nommée, en vue d'étudier les meilleures mesures à prendre pour améliorer l'état actuel.

Cette commission dite " du lait " a tenu sa 2^e séance le jeudi 31 janvier 1907 dans l'antichambre du Conseil municipal, sous la présidence du Dr A. Marien. Les membres présents étaient les Drs A. Marien, président ; R. Masson, secrétaire, de Lotbinière-Harwood, F. Monod, Dagenais, échevin, Marin échevin ; I. E. Laberge, McCarry, tous membres du la commission.

Après lecture du procès verbal de la dernière séance, par le Dr R. Masson, l'échevin Dagenais dit qu'il s'est enquis sur les moyens les plus efficaces employés aux Etats-Unis pour la distribution et le transport du lait. Les réponses à ses questions lui sont venues, nombreuses, il en donnera un résumé à la prochaine séance de la Commission. Ce qu'il peut déjà dire cependant, c'est qu'en Colombie pas plus qu'au Canada d'ailleurs, les trains ne sont munis de réfrigérateurs, cependant, le Bureau d'Hygiène de chaque ville surveille de très près le commerce du lait, et c'est à ce Bureau, que les laitiers doivent s'adresser pour obtenir le permis de vente nécessaire pour la mise en circulation de leur lait. De nombreux inspecteurs nommés par ce Bureau d'Hygiène parcourent les campagnes surveillant les laiteries et les étables et faisant en même temps l'éducation des cultivateurs. Les étables devant être établies suivant des règlements spéciaux, les vaches atteintes de tuberculose devant être séparées des autres, et dans certains districts même être abattues sur place, les propriétaires des bêtes tuées recevant une redevance égale à la moitié du prix de l'animal.

Le Dr Marien lut ensuite un long rapport, des plus documenté sur l'état des laiteries de l'île de Montréal : indiquant une fois de plus ce qui existe et ce qui devrait être. Il termine en déposant sur le bureau les règlements imprimés, qui à l'heure actuelle existent, mais ne semblent pas être appliqués, et qui expriment d'une façon exacte comment une laiterie doit être